

JANVIER 2023

# LE MONTIGNAIS

LE BULLETIN QUI NOUS RELIE



Village de  
**Montigny**

# SOMMAIRE



04	RECENSEMENT
05	ET DU CÔTÉ DU CMJ !
06	CENTRE DE LOISIRS
07	RENDONS LA FÔRET PLUS BELLE
08	SENSIBILISATION AU HARCELEMENT
09	LE PERSONNEL MUNICIPAL ENFIN DÉMASQUÉ STÉPHANE DUMENIL
10	ÉCHOS D'ÉCOLE
14	COMITÉS DES FÊTES MONTIGNY ACTIVITÉS
15	LES JOYEUX AÎNÉS
17	FOYER CULTUREL
19	MONTILINK
20	ILLIWAP
21	E.S. MONTIGNY LA VAUPALIÈRE
22	LE MONTIGNY LA VAUPALIÈRE RUNNING CLUB
25	TRANSPORT
26	FAUSTINE DUPUIS TOUTOU
27	ELODIE COACH & FIT
28	LABEL QUALITÉ TOURISME
29	8 MOIS APRÈS ... L'ÉQUIPE S'EST AGRANDIE !
30	DATE A RETENIR
31	RÉPERTOIRE
32	ACCUEIL MAIRIE
33	ÉTAT CIVIL
34	CONSEILS MUNICIPAUX

## Brèves

P.6-7-8-16-18-20-26-27-32-33



Village de  
**Montigny**

# LE MOT DU MAIRE



**L'année 2022 avec le déclenchement de la guerre en Ukraine a vu une augmentation prohibitive du coût des énergies, avec pour conséquence, une hausse importante dans le domaine des services et de la construction, nous obligeant à faire des choix drastiques sur nos futurs projets d'investissement et qui se perpétueront en 2023**

## **Voici nos principales réalisations 2022 :**

> Vente d'une parcelle communale au promoteur AMEX, qui ajoutée à celle d'un privé, permettra la viabilisation de 40 parcelles, dont 10 logements en location-accession (le Clos des Biches). Les travaux d'aménagement et de voirie ont démarré début décembre et permettront une commercialisation début juillet.

> Le début des travaux d'agrandissement du bassin de réception des eaux de pluies de la Résidence les Cottages en novembre dernier seront achevés au 1er trimestre 2023.

> Dans le cadre des mesures d'économie d'énergie (les résidences la Castolaigne, les Cottages, les Saules, Beauchamp, le Petit Château ainsi que l'éclairage du terrain d'honneur de football sont passées en Leds) : 40 à 50% de réduction de consommation énergétique. Pour 2023, en seront également équipées les résidences du Chêne à Leu, l'Orée du Bois, le Grand Essart, et le Fairway. A ce stade, l'intégralité de l'éclairage urbain sera en Leds. Une étude a été demandée au SDE76 pour la mise en place de panneaux solaires sur les toitures sud de la salle des fêtes et de l'école.

## **Plusieurs évènements en 2022 :**

> L'ouverture en avril de M. Epicerie & Comptoir, par Marie HARTOUT et Maxime PIPART.

> Création d'un nouveau poste d'enseignant avec mise en place d'une 6ème classe primaire à la rentrée de septembre 2022/2023. A ce jour, l'école du village compte 6 classes primaires du CE1 au CM2 (141 élèves), celle de La Vaupalière, 6 classes maternelles et CP (144 élèves) soit un total de 285 enfants dans le cadre du regroupement pédagogique entre nos deux communes.

> Ouverture en octobre d'un cabinet médical où Laure BOURGEOUX exerce en tant que médecin généraliste. En 2023, des travaux d'aménagement permettront le réaménagement du local actuel pour accueillir un second médecin, Emilie DELASALLE.

> Le quatrième trimestre 2022 a vu le déploiement de la fibre chez les particuliers.

## **Au niveau information :**

> Création d'un nouveau site internet de la commune, plus structuré et plus accessible.

> Mise en place d'une nouvelle application à la disposition des habitants : ILLIWAP.

## **Quoi de neuf en 2023 :**

Les nouveaux projets :

> Agrandissement de l'école primaire (100 m<sup>2</sup>).

> Mise en place de la vidéosurveillance aux différentes entrées du village.

> Travaux de sécurisation afin de réduire la vitesse excessive des véhicules automobiles, en particulier Rue du Lieutenant Aubert.

> Différents travaux d'aménagement du cimetière.

> Réalisation d'une noue de rétention des eaux de pluies en amont de la Rue du Vauchel avec le concours du Syndicat mixte des Bassins Versants.

> Le projet de l'aire de jeux pour enfants et du mini skate-park à proximité du city stade est toujours à l'étude pour une réalisation 2023/2024

## **Les évènements 2023 :**

> Le recensement communal qui s'effectuera du 19 janvier au 18 février.

> La reprise du marché éphémère du vendredi 7 avril au vendredi 7 juillet inclus.

> Dans le cadre du jumelage Montigny/Foxton, nous accueillerons nos amis anglais du 28 avril au 1er mai.

> Inauguration de la piste cyclable/piétonne « Roland LEBOURG », suivie de la fête de la Saint Jean le samedi 27 juin.

> Ouverture d'un salon de coiffure début juillet.

**Dans cette période de morosité et d'incertitude, restons optimistes car la France est un pays où il fait bon vivre et en particulier dans notre si joli village de Montigny !**

# RECENSEMENT

**Cette année, la commune de Montigny réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023**

## Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'un de nos trois agents recenseurs : Mesdames Catherine BATAILLE, Martine GOUESMEL et Noëlle BRET.

## Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).



# ET DU CÔTÉ DU CMJ !

*Nos jeunes élus ont toujours à cœur de s'investir et de faire « bouger » leur beau village. De belles réalisations et surtout une seconde année de mandat bien engagée !*



## Le Conseil Municipal a 1 An

Aux côtés de Monsieur le Député Gérard Leseul, de Monsieur le Conseiller départemental Guillaume Coutey, de Monsieur le Maire, nos élus fêtent leur première année de mandat. Devant famille, amis et équipe municipale, c'est avec fierté qu'ils présentent leur réalisation



Nos jeunes répondent également présents lors des manifestations publiques.

## Aide en faveur de l'Ukraine

Entourés de montignais venus prêter mains fortes, nos CMJ ont œuvré pour collecter un maximum de dons au profit du peuple ukrainien, une belle expérience de solidarité, un bel esprit d'équipe et de belles rencontres avec nos concitoyens.

Une grande partie des dons ont été remis à la Protection civile de Malaunay pour être acheminées par les convois humanitaires mis en place.

Les autres dons en faveur des plus démunis au travers de La Croix-Rouge



## Collecte solidaire de jouets à Montigny



C'est avec plaisir que nos jeunes conseillers ont répondu à la demande de Monsieur Maire pour participer à notre Marché Ephémère. Chacunes et chacuns ont pu nous dévoiler leur talent !

## De l'implication

les membres du Conseil Municipal des Jeunes s'étaient donnés rendez-vous pour l'action « Nettoyons la Nature »

En collaboration avec la commission environnement, nos jeunes aidés de leurs proches, d'habitants, d'élus ont eu à cœur au travers de cette matinée de « nettoyage » de faire passer un message fort :

**RESPECTONS NOTRE ENVIRONNEMENT, RESPECTONS NOTRE VILLAGE**





*Encore une année riche et foisonnante !*

Au travers des thèmes proposés (« Alice au pays des merveilles » « un explorateur rouennais : René-Robert Cavalier de la salle » « y'a un os »), le centre de loisirs a pu proposer aux enfants de :

**Découvrir / Pratiquer / Visiter :**

- > Rouen : à la recherche des animaux cachés
- > Labyrinthe : Saint-Martin de Boscherville
- > Escalade= base nautique - Hénouville
- > Le centre d'Art contemporain (Exposition de Lilian Bourgeat) : Saint-Pierre de Varengeville
- > Les jardins de l'Abbaye Saint-Georges : Saint-Martin de Boscherville
- > L'Aître Saint-Maclou : Rouen
- > Activité céramique - Galerie des Arts du feu : Rouen
- > Fouilles archéologiques - Aître Saint-Maclou - Rouen
- > Tir à l'arc - base nautique - Hénouville
- > Piscine - Canteleu



Tout ceci, en plus des activités proposées par les équipes d'animation (activités manuelles, artistiques, sportives et ludiques)

L'objectif est d'allier le divertissement et le plaisir à un projet éducatif permettant aux enfants de grandir et de devenir pleinement eux-mêmes.

## BRÈVE

### *Entretien des trottoirs*

Si les trottoirs dépendent du domaine public, l'entretien des abords des habitations doit être assuré par les propriétaires ou les locataires. Cette règle est appliquée pour le nettoyage du trottoir sur toute la longueur de leur propriété en cas de neige et de verglas.

Cette obligation s'applique également pour le désherbage.

# RENDONS LA FORET PLUS BELLE

**Le samedi 17 Septembre 2022, à l'occasion de la Journée Mondiale du Nettoyage, quelques adultes, des adolescents, des membres du Conseil Municipal des Jeunes et des enfants se sont réunis Rue des Champs.**

Il faisait un temps magnifique et après la répartition en trois groupes nous partions afin de rendre la forêt

plus propre, plus belle, comme elle devrait toujours être car quoi de plus beau que la nature.

Revêtus de chasubles blanches, de gants fournis par un supermarché, avec enthousiasme et volonté, il a été ramassé divers débris dont on ne peut imaginer la diversité.

Des employés municipaux participent également à un nettoyage en cours d'année.



Les sacs ramassés sont restés empilés quelques jours au bord de la route afin qu'il y ait une prise de conscience.

**Comme le colibri chacun peut faire sa part.**

Merci à tous ceux qui ont apporté leur contribution mais bien sûr nous souhaiterions mobiliser plus de monde.

Des boissons et biscuits, offerts par la Mairie, ont clôturé ce moment de partage.

## BRÈVE

### *Fleurissons la Seine-Maritime 2022*

Le jury départemental de Seine-Maritime a attribué son grand prix spécial à M et Mme Patrick et Martine BRON, son prix d'excellence à M et Mme Marc et Nicole TELLIER et ses encouragements à M et Mme Christian et Evelyne PHILIPPE.



# SENSIBILISATION AU HARCÈLEMENT

Le 9 juin, la commission Ecole a organisé, pour les élèves de l'école (du CE2 au CM2), une journée de sensibilisation au harcèlement (scolaire, réseaux sociaux...).

2 gendarmes de la brigade de Duclair sont intervenus auprès des enfants afin de les sensibiliser au harcèlement et de faire de la prévention. Des courtes vidéos ont été visionnées mettant en scène différents types de harcèlement.

En seconde partie de cette journée, une troupe de théâtre est également intervenue. La Super Compagnie a proposé un spectacle-débat d'une heure et demi aux élèves. Ce spectacle a mis en scène Théo, 8 ans, élève de CE2. L'arrivée d'un nouvel élève dans sa classe va bouleverser sa vie. Théo, si drôle et dynamique, va peu à peu s'enfermer dans la peur, la tristesse et la solitude...

Après le spectacle, le temps du débat ! L'occasion de reprendre les éléments forts de l'histoire et amener les enfants à s'exprimer, à trouver des solutions pour aider Théo.



## BRÈVE

### Vignette Crit'Air

Pour effectuer une demande de vignette Crit'Air, un seul site internet officiel : <https://www.certificat-air.gouv.fr/>

Coût : 3,70€



# LE PERSONNEL MUNICIPAL ENFIN DÉMASQUÉ !

## De gauche à droite :

Alain PLOTON : Entretien des espaces verts

Fatiha LAHGUIDI : surveillance

Nadine FLEURY : Entretien, surveillance

Déborah MOREL : Secrétariat Mairie

Ginette BLANC : Surveillance

Perrine CHEVALIER : Cantine, Garderie, entretien

Ophélie VOISIN : Entretien, cantine, garderie, accueil  
Mairie

Carole PHILIPPE : Cantine, garderie

Sophie ROUSSEL : Directrice centre de Loisirs



Sylvie TOUZÉ : Cantine, garderie, entretien

Didier BARDIN : Entretien des espaces verts

Julie DOARÉ : Secrétariat Mairie

Sylvain PARIS : Entretien des bâtiments



## STÉPHANE DUMENIL

Le 2 Avril 2013, Stéphane DUMENIL rejoignait notre commune en tant qu'agent technique, son talent n'avait d'égal que sa bonne humeur, toujours prêt à rendre service aux collègues, aux élus, aux enseignants, au club de Foot, aux habitants, tous l'appréciaient.

«Stéphane nous a quittés prématurément en février 2022, il restera toujours présent dans notre esprit.»

# ÉCHOS D'ÉCOLE



Ecole de La Vaupalière

Tél. 02 32.93 93 95

## Rentrée scolaire 2022/2023

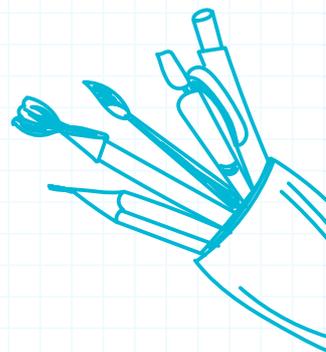
CLASSE de Madame Hélène CLEMENCON PS

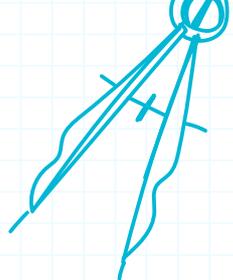


CLASSE de Madame Marie-Hélène BOURSIER PS-MS

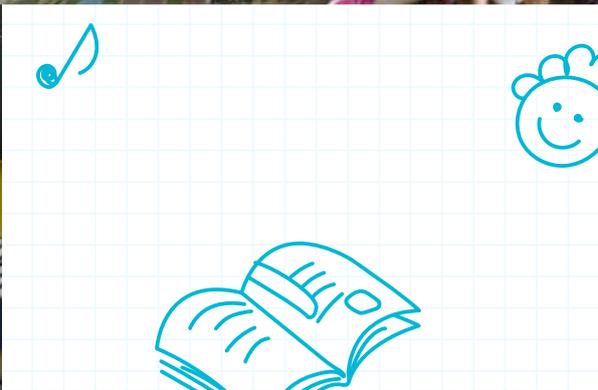


CLASSE de Madame Agnès PRUVOT GS





CLASSE de Madame Geneviève CHOUAF MS-GS



CLASSE de Madame Sabine PICARD GS-CP



CLASSE de Madame Anne ANQUETIL CP



# ÉCHOS D'ÉCOLE



## Rentrée scolaire 2022/2023

Ecole de Montigny

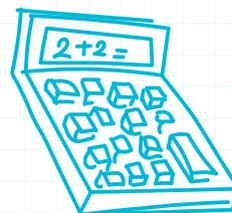
Tél. 02.35.36.02.81

Cantine et garderie de Montigny

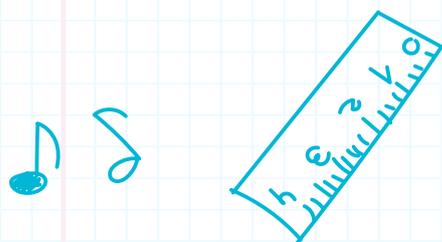
Tél. 06 33 15 40 55

(annulation des repas par SMS)

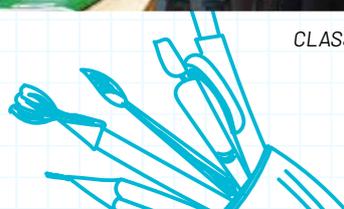
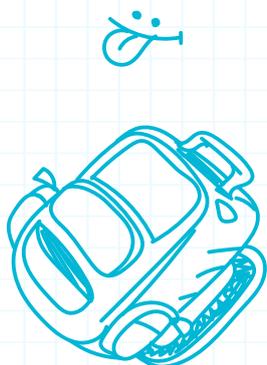
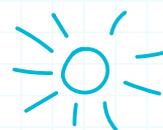
CLASSE DE MME Muriel VOISIN CE1



CLASSE MME Lydia PRINGAULT CE1 CE2



CLASSE DE MME Régine TOUPIN CM1 CM2



CLASSE MME Julie BECSANGELE et MME Aurore GAUTHIER CM2

Cette rentrée scolaire a vu comme prévu l'ouverture d'une 6ème classe primaire à Montigny. Elle occupe désormais l'ancienne bibliothèque un préfabriqué accueille désormais la bibliothèque scolaire et certaines associations en dehors des horaires scolaires.

L'école de La Vaupalière compte toujours 6 classes

de la petite section au CP soit 144 élèves ; l'agrandissement des locaux scolaires est en cours de travaux !

L'école primaire de Montigny quant à elle comprend désormais 6 classes du CE1 ou CM2 soit 141 élèves. Soit dans le cadre du RPI un total de 285 élèves.



CLASSE MME Sandrine WILLIAUME CM2



CLASSE DE MME Marie BARON CM1 CM2

## Vacances scolaires 2023

Les dates des vacances scolaires 2023-2024 de la zone B (académies d'Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen et Strasbourg) sont les suivantes :

**Vacances d'hiver** : du samedi 11 février 2023 au lundi 27 février 2023

**Vacances de printemps** : du samedi 15 avril 2023 au mardi 2 mai 2023

**Grandes vacances** : du samedi 8 juillet 2023 au vendredi 1er septembre 2023

**Vacances de la Toussaint** : du samedi 21 octobre 2023 au lundi 6 novembre 2023

**Vacances de Noël** : du samedi 23 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024

**Vacances d'hiver** : du samedi 24 février 2024 au lundi 11 mars 2024

**Vacances de printemps** : du samedi 20 avril 2024 au lundi 6 mai 2024

**Pont de l'Ascension** : du mercredi 8 mai 2024 après les cours au lundi 13 mai 2024

**Grandes vacances** : du samedi 6 juillet 2024 au lundi 2 septembre 2024





## COMITÉS DES FÊTES

Inauguration du salon peinture & sculpture 16 avril 2022 invité d'honneur Gérard RODRIGUEZ

### A VOS AGENDAS !

Foire aux jouets : 18 et 19 mars 2023

Salon de peinture : du 20 avril au 1<sup>er</sup> mai 2022

Foire à tout : 18 mai 2022

Foire aux jouets : 21 et 22 octobre 2022

Salon artisanal : 11 et 12 novembre 2023

Arbre de Noël : 10 décembre 2022

Saint Sylvestre : 31 décembre 2022



## MONTIGNY ACTIVITÉS

«L'association Montigny Activités recrute des» Bridgeurs..», des adeptes pour une «gymnastique douce» et pour ceux qui ont envie de «s'essayer ou se confirmer» aux couleurs... l'atelier des peintres pourra les accueillir.

# LES JOYEUX AINÉS

En 2022, les Joyeux Aînés ont repris leurs activités avec entrain. Les activités proposées au cours de l'année 2022 ont été suivies avec beaucoup d'intérêt. Tout d'abord

> **Le 25 juin 2022** : Pique-nique, barbecue - Base de loisirs de HENOUVILLE avec une initiation au tir à l'arc.

**Pendant la pause estivale, un concours photos sur le thème des fleurs a été présenté avec une sélection de**



## 9 février 2022 : Assemblée Générale

> L'Assemblée Générale précédée d'un repas « AU RELAIS DE MONTIGNY » et suivie d'une loterie a permis à de nombreux adhérents de se découvrir à nouveau.

## Les jeux goûter

Les adhérents se sont retrouvés au cours des Jeux goûter : des 12 janvier (avec Galette des rois), 9 mars, 6 avril, 11 mai et du 8 juin. Après une pause estivale, les jeux goûters ont repris les 14 septembre, 12 Octobre, 9 novembre et 7 Décembre 2022.

## Les sorties 2022

Au cours de l'année, plusieurs sorties ont été proposées notamment :

> **Le 10 mars 2022** Spectacle à GRAND QUEVILLY : Un regard vers l'EST

> **Le 7 avril 2022** : Cabaret les Enfants Terribles à ELBEUF

> **Le 7 mai 2022** : Sortie car vers HONFLEUR - Visite du Naturopasce et sortie en mer

> **Le 10 juin 2022** : Le Cheval et le lin - Visite du Haras de Rocquigny et de la Ferme « Au fil des Saisons » 76560 AMFREVILLE LES CHAMPS avec une animation autour de la culture du lin.

**meilleures photos retenues pour le 12 octobre 2022 et exposition prévue le Samedi 3 décembre 2022.**

La reprise des activités s'est poursuivie le **Samedi 3 septembre 2022** : Journée des Associations au cours de laquelle de nouveaux adhérents nous ont rejoints.

Les activités et sorties se poursuivent avec notamment :

> **Le 20 octobre 2022** : Sortie Champignons en forêt de Brotonne

> **Le 27 octobre 2022** : Concours de Manille intercommunal

> **Le 3 novembre 2022** : Visite du Cimetière Monumental ROUEN

> **Le 1er décembre 2022** : Sortie Marché de Noël à AMIENS

> **Le 3 décembre 2022** : Repas de Noël - Restaurant la Fringale à HENOUVILLE avec remise de prix pour les photos qui ont été choisies par les adhérents.

**Bien entendu, les adhérents se retrouvent toujours autour du scrabble et du tarot les mercredis et vendredis**

## LES JOYEUX AINÉS



## PROGRAMME POUR 2023



### **Mercredi 11 janvier :**

Jeux goûter et Inscription repas A G

### **Samedi 28 Janvier :**

Assemblée Générale précédée d'un repas au Relais de Montigny suivi d'une tombola

### **Mercredi 15 Février :**

Jeux goûter Salle des Fêtes avec concours de Domino

### **Mercredi 8 mars : jeux goûter**

### **Jeudi 9 mars :**

Spectacle Charles Dullin Grand Quevilly

### **Mardi 4 avril : Journée Patrimoine**

### **Mai : Visite Jardin de Giverny**

### **Juin : Croisière sur Seine pendant l'ARMADA**



## BRÈVE DU MAIRE

Il a été constaté que certaines propriétés ne possédaient ni nom, ni numéro visible. Afin de faciliter la distribution postale, la livraison de colis ou les interventions : médecins, pompiers..., il vous est demandé de bien vouloir apposer sur votre boîte aux lettres ou barrière d'entrée, le numéro et/ou votre nom.

# LE FOYER CULTUREL

Comment se porte le Foyer Culturel en ces temps d'anniversaire (40 l'an passé !), de Covid et autres ? Eh bien le Foyer Culturel se porte bien et même très bien !

> Ainsi, trois visites de la Maison Sublime ont été organisées au printemps.

> Différée à deux reprises pour cause de Covid, la sortie



## Retour vers... l'année 2021-2022.

Malgré une légère baisse du nombre d'adhérents en début de saison, les activités dites « classiques » se sont poursuivies tout au long de l'année, tandis que d'autres plus ponctuelles ont pu voir le jour.

à Paris a enfin pu avoir lieu permettant à une trentaine de participants d'assister au spectacle Par le bout du nez.

> Côté théâtre local, ce sont trois représentations qui ont pu être offertes aux habitants de Montigny :



## LE FOYER CULTUREL



- Deux assurées par nos enfants/acteurs en herbe qui ont remis à l'honneur un « Sacré Charlemagne » !
- Une sous forme de spectacle vidéo-théâtral, sous la direction éclairée de la troupe de la Comédie Errante, réunissant vingt-cinq acteurs, tous amateurs et bénévoles, sous le regard attentif de plus de cent spectateurs.
- Deux séances d'essai de cardio danse ont été proposées en juin aux adhérents actuels ou... potentiels.
- Enfin, à l'initiative des clubs de lecture et d'écriture, un concours de nouvelles « jeunes » a été lancé en 2022 et a rencontré un vif succès puisque ce sont vingt nouvelles qui ont été produites par les écoliers et collégiens montignais. Trois lauréats (catégories CM1, CM2 et collègue) se sont vu décerner un prix lors d'une

petite cérémonie en juin 2022. L'ensemble des autres participants ont également reçu une récompense à cette occasion.

**Les trois nouvelles primées vous sont livrées dans les pages du montignais.**

Et on ne peut passer sous silence les 40 ans du Foyer Rural/Culturel, fêté comme il se doit lors de l'assemblée générale du 2 avril 2022. C'est ainsi qu'un moment de convivialité a été partagé entre élus, intervenants, animateurs et professeurs des différentes activités, montignais, et l'ensemble de l'équipe du Foyer Culturel.

A cette occasion, diaporama, animations, rétrospective et quiz ont été offerts aux assistants.

**Encore toutes nos félicitations à Joëlle Le Roux, qui a remporté grâce au quiz une adhésion d'un an pour l'activité de son choix !**

## BRÈVE DU MAIRE

*Dans le cadre des mesures d'économie d'énergie, devenues indispensables tant pour les particuliers que les collectivités, j'ai pris un arrêté municipal le 2 décembre 2022 pour programmer l'extinction du réseau d'éclairage public de minuit à six heures du matin. Lors du prochain conseil municipal du 30 janvier, il lui appartiendra de prendre une délibération pour conforter ou non cette mesure, voire en modifier les horaires de programmation.*



## MONTILINK

Après quasiment 2 ans d'interruption due au Covid, Montilink a repris ses activités en 2022.

### Deux soirées rugby lors du tournoi des 6 nations les 26 février et 9 mars

Pour rafraîchir notre anglais avant d'aller à Foxton des conversations en anglais ont eu lieu. Exercice difficile parfois mais toujours dans la bonne humeur !

### Le 6, 7, 8 mai séjour à Foxton.

Accueil chaleureux le vendredi soir à la salle des fêtes, quel plaisir de se revoir enfin ! Samedi, visite de la ville d'Ely et de sa superbe cathédrale entre autres, réputée pour sa coupole octogonale puis promenade le long de la rivière avec un temps magnifique, chacun avec ses hôtes.

Le dimanche s'est passé dans les familles et retrouvailles pour un pot d'adieu dans le jardin d'un pub le soir.

### Le 18 juin safari dinner

Il s'est terminé chez Martine Gouesmel, merci encore à elle de nous accueillir.

### Le 1<sup>er</sup> octobre soirée jumelage

Une soirée pour promouvoir le jumelage entre Montigny et Foxton et faire connaître Foxton grâce à une exposition photos, des documents et un diaporama.

### Le 15 octobre sur les traces des Anglais

Nous sommes partis sur les traces des Anglais à Rouen avec un guide conférencier. Grande découverte !



Nous nous sommes tous retrouvés le soir autour d'un buffet : grand choix de fromages anglais (eh oui !) et de desserts, dont une pavlova dont tout le monde se souvient.



### Le 31 octobre Halloween

Nous avons célébré Halloween lors d'une soirée autour d'une paëlla. Déguisements et citrouilles étaient au rendez-vous.

## Le 19 novembre, clôture de l'année

Nous avons clôturé notre année par un concert de la chorale de Roumare le 19 novembre dans l'église de Montigny. Ce fut un moment très chaleureux.

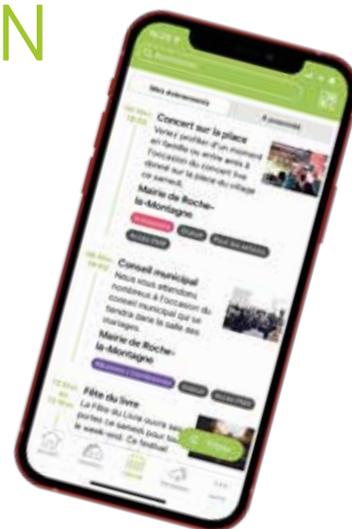
**Programme varié comme vous pouvez le constater !**

Nous accueillerons nos amis de Foxton du vendredi 28 avril au lundi 1er mai 2023. **Si vous souhaitez accueillir une personne ou un couple faites- vous connaître.**



# NOUVELLE APPLICATION

pour suivre les informations importantes et urgentes de  
notre commune : Suivez-nous sur Illiwap



## BRÈVES EN IMAGES



Le trio des élus en charge de la distribution dans la bonne humeur du cadeau de Noël tant attendu par les anciens du village



## E.S. MONTIGNY LA VAUPALIÈRE



Ce début de saison 2022/2023 reste satisfaisant. L'association continue de se structurer (2 alternants + 22 dirigeants) pour environ 130 adhérents (des nouveaux enfants nous rejoindront d'ici la fin de l'année).

L'école de foot est présente dès les catégories U6/U7 et participe aux championnats du District catégories U8/ U9, U10/U11, U12/U13 et U18.

La ville du Val De La Haye nous a rejoints ce qui nous a permis la création d'une équipe seniors après-midi sur ce nouveau site. Ce qui nous fait maintenant 3 équipes seniors. Les adultes (env. 50) continuent de se comporter de façon honorable dans les différents championnats.

Nous avons aussi fait l'acquisition de deux bungalows avec un pare-balls en protection, cet achat nous permet de libérer de la place dans les vestiaires et dans le futur, remplacer le cabanon vétuste.

Un grand merci à la municipalité pour le remplacement de l'éclairage du stade.



# MONTIGNY LA VAUPALIÈRE RUNNING CLUB



## **Une évidence...Le Montigny La Vaupalière Running Club possède une ossature à toute épreuve.**

Les cicatrices de la Covid 2020 sont effacées et c'est un nouveau rebond qui permet au club de maintenir des effectifs et des résultats à faire palir les grands clubs environnants.

Pas de recette miracle, une équipe dirigeante motivée et motivante, des adhérents qui reconnaissent la bonne volonté et le dynamisme de ces mêmes dirigeants, des activités ludiques et festives, un bon esprit, une bonne entente et une convivialité au long cours.

Les Mairies, respectivement Montigny et La Vaupalière sont d'ailleurs sensibles à la réussite du club d'athlétisme local et lui octroient encore cette année une subvention toujours bienvenue, qu'elles soient ici remerciées ! Mais la direction du MVRC ne se contente pas de cet argent public et a su générer un panel de partenaires locaux toujours grandissant et fidèles.

Il faut dire qu'organiser le plus gros trail de Normandie est un atout majeur.

***Imaginez 1600 coureurs qui gambadent dans la forêt et les rues de Montigny...un dimanche de Décembre et à 7 jours de Noël !***

Le trail de Noël de Montigny...***c'est la dernière course de l'année et la plus réputée ! On y vient, on y revient....***

Le succès du MVRC réside aussi dans les activités proposées. Des sections sportives au sens littéral du terme avec l'école d'athlétisme au gymnase de La Vaupalière et au centre sportif de Canteleu pour les petits, des entraînements dirigés pour les adultes qui souhaitent progresser sur les longues distances (semi et marathon) avec un entraîneur qui connaît son sujet et un autre entraîneur, un enfant de Montigny devenu grand, qui forme les athlètes plus aptes à augmenter leurs capacités musculaires spécifiques pour aller plus vite, plus haut, plus fort...

Mais la performance n'est pas le seul objectif du MVRC, de nombreux coureurs loisirs, hommes et femmes, participent aux sorties des week-end !

Les marcheurs ne sont pas en reste et c'est souvent une joyeuse troupe qui met un pied devant l'autre.

Les adultes bénéficient également de séances de préparation physique générale qui aide à maintenir souplesse, résistance et force.

# TRAIL DE NOËL 2022.... LE GRAND FRISSON !

**Samedi 17 décembre, il est 7h00, le village de Montigny se prépare pour accueillir le plus gros trail de Normandie avec 1512 participants.**

*Les bénévoles sont à pied d'œuvre, il faut monter les tentes, placer les barrières, poser les panneaux directionnels pour orienter les coureurs...préparer les gamelles, les tables pour la restauration...prévoir les endroits les plus adaptés pour les secouristes, le médecin, la sono, le chronométrage, tirer les câbles électriques.*

*Sous le préau de l'école, c'est aussi l'effervescence : les petites mains s'affolent pour préparer les dossards, pas question qu'il en manque un ou qu'ils soient mal classés ! Il va y avoir un afflux de 1500 personnes à servir en dossard et tout ça en 1h45 dès 7h00 le dimanche matin !*

*Et fait marquant, il fait un froid de canard ! moins 4°...*

*Les mains et les pieds sont gelés mais l'ambiance est bonne et avec un peu d'agitation musicale et dansante, chacun supporte, pris dans le tourbillon émotionnel que procure ce grand moment festif de la course à pied.*

*Pendant ce temps, 12 bénévoles sont sur le circuit, il y a 32 km de pistes qu'il faut vérifier et compléter de flèches et rubalises. Dès 6h45, ils se sont répartis des secteurs de 7 à 8 km et à la frontale, il opère un travail primordial ! Il faut que chaque virage, chaque changement de direction soit balisé et bien visible. Imaginons que des coureurs se perdent sur le circuit ! Impensable à Montigny sur un trail de Noël !*

*Au village départ, tout est en place, tout fonctionne, une*





bonne musique d'ambiance sur le départ, un speaker dithyrambique face à tous ces coureurs, déguisés, colorés, prêts à affronter le terrain, givré à souhait qui procure un frisson supplémentaire tellement c'est photogénique.

**5, 4, 3, 2, 1, PARTEZ !**

Il est 9h30, 528 athlètes partent pour 21,5 km de montées, de descentes, de dévers rendus glissant par le gel mais qu'importe, ils iront jusqu'au bout avec des écarts considérables entre les premiers, moins de 1h30 et les derniers, plus de 3h00.

**Une heure plus tard...  
5, 4, 3, 2, 1, PARTEZ !**

C'est encore un grand frisson, c'est la chevauchée fantastique de 1000 participants hommes et femmes, partis pour 10,5 km, une distance à la portée de beaucoup plus de sportifs. Et c'est vite fait, le premier de la distance se mêle aux arrivants du 21,5 km et boucle les 10 bornes en 38 minutes !!! Le dernier mettra 2h10....

Et tout ce petit monde se retrouve à la buvette...Et là, c'est la fête, les joues sont rosies par le froid mais les cœurs sont chauds, tout comme ce vin servi à la queue leu leu et qui réchauffe les mains. Quelques encas, quelques lampées et les corps récupèrent.

Les échanges verbaux sont unanimes, c'était dur, très dur même, plus dur que les années précédentes mais quel pied, quel panard pour certains !

Super tracé, super fléchage, belle organisation et tant pis pour le froid... sont des paroles souvent prononcées.

Heureux sont ceux qui découvrent le trail de Noël à Montigny, ils reviendront, ils nous l'ont dit.

Tout a une fin et c'est un moment difficile, il faut tout ranger, nettoyer et en 2 heures, les petites mains et les plus grandes ont effacé des mois, des heures de préparation mais il restera le

principal : un beau souvenir.

Le village de Montigny a retrouvé sa quiétude habituelle, il pleut... La Normandie a aussi retrouvé ses habitudes...

Un déjeuner convivial entre les bénévoles vers 15h00 et un dernier grand frisson pour ce dimanche, un match de foot attendu mais hélas...

Une équipe de France perd, une équipe gagne, elle s'appelle Montigny La Vaupalière Running Club.

Renseignements auprès du Président,  
Laurent LEBOURG : Tél. 06 88 24 71 21



**PROCHAIN TRAIL DE NOËL 2023  
DIMANCHE 17 DÉCEMBRE**



[www.montignyrunningclub.fr](http://www.montignyrunningclub.fr)

# LES TRANSPORTS

Vu la hausse constante du prix des carburants, les difficultés et le coût du stationnement à Rouen, la réduction de l'utilisation de la voiture (décarbonisation), ramenés au cadre de la mobilité de nos habitants vers la Métropole, en dehors de l'utilisation du trajet travail ;

les Montignais et Montignaises n'ayant pas d'horaires fixes à respecter sont fortement invités à utiliser la ligne de transport 40 qui rejoint Rouen centre en un temps record et un coût minime (2 arrêts en centre bourg et 1 à l'Essart).

## Horaires du Transport Public – LIGNE 511\*

Du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023 inclus

### Roumare / Rouen

Passage à Montigny du lundi au samedi  
Hameau de l'Essart : 6h59 – 7h34 – 8h14 – 13h59  
Le Bourg : 7h03 – 7h38 – 8h18 – 14h03  
Petit Château : 7h05 – 7h40 – 8h20 – 14h05

### Rouen / Roumare

Passage à Montigny du lundi au samedi  
Petit Château : 12h59 – 16h44 – 17h49 – 18h44  
Le Bourg : 13h01 – 16h46 – 17h51 – 18h46  
Hameau de l'Essart : 13h05 – 16h50 – 17h55 – 18h50



Billet unique : 1€ – Carnet de 10 voyages : 6€

Retrait des cartes et abonnements à la Halte Routière : 11 rue des Charrettes à Rouen, Tél. 02.32.08.19.75

## La Région organise un ramassage scolaire pour les lycéens scolarisés au Lycée de la Vallée du Cailly.

### La Vaupalière / Déville Les Rouen

Passage à Montigny du lundi au samedi  
Hameau de l'Essart : 7h22  
Le Bourg : 7h25  
Petit Château : 7h26

### Déville Les Rouen / Roumare

Passage à Montigny du lundi au samedi  
Petit Château : 12h28 (samedi) – 18h28 (lundi, mardi, jeudi et vendredi)  
Le Bourg : 12h29 (samedi) – 18h29 (lundi, mardi, jeudi et vendredi)  
Hameau de l'Essart : 12h31 (samedi) – 18h31 (lundi, mardi, jeudi et vendredi)



Informations et horaires disponibles sur le site et en Mairie : <https://www.normandie.fr/transport-scolaire>

# INTER CAUX VEXIN : UN SOUTIEN AU COVOITURAGE DOMICILE-TRAVAIL

La communauté de communes Inter Caux Vexin a mis en place un système de soutien au covoiturage domicile-travail pour les habitants de son territoire. Tous les trajets en covoiturage réalisés sur l'application Klaxit ([www.klaxit.com](http://www.klaxit.com)) et ayant pour origine ou destination l'une des 64 communes d'Inter Caux Vexin sont subventionnés par la collectivité. Concrètement, les conducteurs reçoivent 1.50€ par passager transporté (gain moyen constaté pour une distance de 15 km), et jusqu'à 3€ par trajet et par passager, soit 120€/mois en covoiturant régulièrement. Côté passager, les trajets sont offerts par Inter Caux Vexin quelle que soit la distance parcourue. Pour bénéficier de ce

nouveau dispositif, les habitants peuvent s'inscrire sur l'application mobile Klaxit qui mettra en relation passagers et conducteurs.

**Les conducteurs reçoivent 1,50€ par passager transporté (gain moyen constaté pour une distance de 15 km), et jusqu'à 3€ par trajet et par passager, soit 120€/mois en covoiturant régulièrement.**

**Côté passager, les trajets sont offerts par Inter Caux Vexin quelle que soit la distance parcourue**

<https://www.klaxit.com/>





# FAUSTINE DUPUIS

*Il n'est jamais trop tard pour prendre soin de soi...*

C'est ce que Faustine DUPUIS, habitante de Montigny, a adopté comme philosophie en devenant Sophrologue & Hypnothérapeute.

Il est essentiel aujourd'hui de placer son bien être au cœur de ses priorités.

Faustine vous propose un accompagnement adapté à votre problématique :

- > gestion du stress
- > deuil
- > arrêt du tabac
- > perte de poids
- > sommeil...

Pour enfants, adolescents et adultes.

**N'hésitez pas à la contacter :**

Tél.06.13.76.28.89

faustine.dupuis76@gmail.com

## TONTON TOUTOU

Peut-être l'avez-vous croisé lors d'une de vos balades dans la forêt de Montigny accompagné de sa chienne Pepsi et de joyeux propriétaires de petites (ou moins petites) boules de poils ? Benoit Chevalier, alias «Tonton Toutou» éducateur comportementaliste, est en mesure de proposer des solutions adéquates à votre compagnon, quel que soit le problème rencontré, pour que vos moments de partage soient un réel plaisir. Sa méthodologie se base sur une éducation douce et naturelle, qui s'applique à toutes les races, et à tous les âges, car il n'est jamais trop tôt ou trop tard pour construire une relation harmonieuse avec votre compagnon à 4 pattes.

Habitant de Montigny, Tonton Toutou se déplace à domicile, et propose également à ses élèves des balades éducatives riches en conseils et exercices.

**Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Tonton !**

Tél. 06 62 83 55 01

benoit.tontontoutou@gmail.com



## BRÈVE

*Cartes Nationales d'Identité dont la validité a été prolongée*

En 2014, la durée de validité des CNI françaises éditées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 a été portée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures. Pour rappel, la mairie de Montigny n'est plus en charge des Cartes d'identité et des passeports. Les communes habilitées de notre secteur sont Canteleu, Maromme, Déville-lès-Rouen.

# ÇA BOUGE À MONTIGNY

**Une nouvelle activité vient enrichir l'offre pour les montignais !**

**Elodie est installée en famille au coeur du village depuis 10 ans.**

Après 15 ans de carrière comme danseuse classique, formée par les professeurs de l'Opéra de Paris, puis chorégraphe en France et en Europe, elle développe maintenant son activité de coach sportif.

Elle propose pour tous les âges et tous les niveaux : Pilates, Renforcement musculaire, cardio-training, Fit'Balance, Step, Stretching, Yoga, circuit-training, Fit'poussette...

Bientôt aussi un premier atelier au Relais de Montigny et des événements pour les familles.

Elodie sera à l'écoute de vos objectifs et vous accompagnera pour les remplir... et les dépasser !



ELODIE COACH & FIT

Diplômée du Ministère des Sports, elle met à profit sa première carrière et sa formation complète au service de sa clientèle. Elle s'adapte à tous les niveaux et tous les profils, que ce soit pour la remise en forme, le sport bien-être ou atteindre un objectif individuel.

Elle propose des coachings personnalisés en solo ou en petit groupe, à domicile ou en extérieur.

Elodie intervient aussi dans plusieurs structures sportives sur le secteur et auprès d'entreprises.

**Contact :**

ELODIE COACH & FIT

Tél. 06 11 08 98 91

[contact@elodiecoachfit.fr](mailto:contact@elodiecoachfit.fr)

[www.facebook.com/elodiecoachfit](https://www.facebook.com/elodiecoachfit)

## BRÈVE DU MAIRE

*Malgré une information sur 2022, force est de constater que de plus en plus de seniors ne viennent pas retirer leur cadeau de fin d'année, qui sont alors distribués à des associations caritatives ; ce qui n'est absolument pas le but recherché. Devant cette constatation, dorénavant pour 2023, les seniors concernés (69 ans et plus) devront se faire inscrire en mairie avant fin septembre 2023.*



# LABEL QUALITÉ TOURISME

**Toute l'équipe du Relais de Montigny à eu le plaisir de recevoir le Label Qualité Tourisme en présence de monsieur Vincent LAUDAT Président CCI Rouen Métropole, monsieur Gérard LESEUL député de circonscription, Messieurs CHAUVIN et BRUNET maires respectifs de Saint martin de Boscherville et La Vaupalière, les présidents d'associations locales, Rouen Initiative, Office du tourisme Intercaux Vexin, IFA Marcel Sauvage, Lycée Georges Baptiste, Greta Rouen, La Bertelière, ...**

Dans toutes nouvelles aventures il faut savoir s'entourer : merci à nos principaux partenaires, la CCI, le Crédit Agricole, DEC, BPI... et à nos enfants d'avoir soutenu notre projet.

Il faut aussi s'entourer de collaborateurs déterminés et enthousiastes.

## **Ce label est avant tout la réussite d'une équipe.**

Aujourd'hui, notre équipe est passée de 5 à 11 personnes, dont 5 personnes du village de Montigny.

Toute l'équipe se mobilise au quotidien pour atteindre la qualité que nous devons à nos clients.

Merci à l'équipe de cuisine, à l'équipe du service, du service d'étages, la réception, à Angel pour sa gestion du dossier NQT.

Au-delà de cette réussite, nous sommes fiers de redonner une vie à cet ancien établissement et d'animer notre territoire au quotidien.

Montigny et les boucles de la seine ont des atouts

touristiques et culinaires trop méconnus du grand public.

Nous devons être un acteur majeur de ce développement.

Nous sommes déjà labellisés concernant la qualité d'accueil des cyclotouristes, des randonneurs avec Seine Maritime Attractivité.

Ce label NQT reconnaît notre savoir-faire, mais aussi notre savoir-être.

Nous accueillons nos clients comme nous aimerions être accueillis, comme à la maison en cassant quelques codes de la profession.

**Mille mercis à nos clients locaux, aux amis, à la famille, aux touristes français et étrangers, associations, collectivités locales, entreprises.. Qui nous ont fait confiance durant ces 500 premiers jours.**

Dans les mois à venir, nous continuerons notre développement avec de nouveaux projets



Le Relais de Montigny

La maison au cœur des boucles de la Seine



QUALITÉ  
TOURISME

REPUBLIQUE FRANÇAISE

248, rue du lieutenant Aubert - 76380 Montigny

Tél. 02 35 36 05 97

<https://lerelaisdemontigny.fr/>

# 8 MOIS APRÈS ... L'ÉQUIPE S'EST AGRANDIE !

**Julie, Albert, Fanny, Joëlle, Maxime et Marie, nous œuvrons au quotidien pour vous proposer des supers produits chez M. épicerie et comptoir.**

Albert sélectionne de beaux fruits & légumes auprès de producteurs locaux, de partenaires au MIN, et vous

nombreux tous les week-ends ; la qualité de la viande sous vide des éleveurs locaux semble avoir séduit bon nombre d'entre vous ! Les crèmes dessert de Corinne et Christophe Decorde apportent une super touche de gourmandise à la fin de vos repas, que dire de la sélection de vins, bières et spiritueux qui vous offre



accueille avec toute sa bonne humeur.

Fanny sublime et transforme tous les produits de l'épicerie pour vous régaler sur place ou à la maison.

Julie œuvre dans l'ombre pour maintenir un magasin bien approvisionné.

Joëlle, qui prend la photo, vous concocte des supers planches apéro, sandwiches et vous prodigue ses conseils et recettes pour réussir toutes vos préparations à la maison.

**Max & Moi nous efforçons d'apporter plein de nouveautés et de maintenir le cap !**

L'épicerie s'organise autour d'axes majeurs le fruits et légumes, la partie comptoir tout au long de la journée et la partie traiteur, plats à emporter. Mais c'est la synergie de tous les rayons qui fait la réussite du pari que nous avons pris.

Les supers viennoiseries d'Emmanuel vous déplacent

de beaux moments de convivialité à la maison. Et vous vous êtes saisi de l'épicerie pour faire des cadeaux gourmands et responsables à vos proches.

Bilan, grâce à l'accueil et à la confiance que vous nous avez témoignés nous sommes ravis de ces premiers mois et avons hâte d'amorcer 2023 à vos côtés !

Toujours un plaisir de vous accueillir chez M.

*Horaires:*

*Lundi.: fermé*

*Mardi: 14H00-20H00*

*Mercredi, jeudi, vendredi, samedi: 8H00-20H00*

*Dimanche : 8H00-13H00*





# INFOS MAIRIE

## DATES À RETENIR

- > Distribution sacs de déchets verts : samedi 11 mars 2023 9h-12h, Maison des associations.
- > Marchés éphémère 2023 : du vendredi 7 avril au vendredi 7 juillet 2023.
- > Encombrants : lundi 5 juin et lundi 13 novembre 2023.
- > Fête des voisins de la Saint Jean : samedi 24 juin 2023.
- > Forum des associations : samedi 2 septembre 2023 9h-13h Salle des fêtes
- > Distribution des colis des aînés (à partir de 69 ans) : jeudi 7 décembre 2023 14h-17h, Maison des associations
- > Distribution des bons des jeunes (11-18 ans) : vendredi 8 décembre 2023 17h-19h et samedi 9 décembre 2023 10h-12h, Maison des associations
- > vœux du Maire : jeudi 11 janvier 2024

### DÉCHETS VERTS

Les déchets verts sont collectés tous les mardis matin. En cas de jour férié dans la semaine, la collecte est décalée d'une journée. La dernière collecte de déchets verts a eu lieu le mardi 29 novembre 2022. Après cette date, vous pourrez aller les déposer à la déchetterie de la Valette à Saint-Jean-du-Cardonnay : ouvert du lundi au dimanche inclus de 8h00 à 19h00 (renseignements au 02.35.33.46.71). Le ramassage reprendra la première semaine d'avril 2023.

### ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères incinérables et recyclables sont collectées tous les jeudis après-midi. En cas de jours fériés en début de semaine, la collecte est décalée d'une journée. Merci de bien vouloir sortir vos sacs ou containers la veille du jour de ramassage et non pas plusieurs jours à l'avance ceci par respect de l'environnement et pour éviter d'attirer les animaux sauvages et errants. Vous pouvez déposer vos sapins de Noël sur le parking de l'église emplacement « réservé aux poids lourds » du lundi 9 janvier au lundi 30 janvier 2023.

### RESPECT DU VOISINAGE

L'utilisation des outils bruyants de jardinage et de bricolage est uniquement autorisée :

de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 20h00, les jours ouvrables.

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, le samedi.

De 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés.

# RÉPERTOIRE

## Gendarmerie

Accueil du public (dépôt de plaintes, procurations électorales, etc...) est assuré à Duclair.

1177 Rue de Verdun - 76 480 DUCLAIR

Tél : 02.35.37.50.12

Site internet : [www.gendarmeriedeseinemaritime.fr](http://www.gendarmeriedeseinemaritime.fr)

Page Facebook : [www.facebook.com/gendarmerie.de.seine.maritime](http://www.facebook.com/gendarmerie.de.seine.maritime)



## Urbanisme

Pour tout renseignement : Communauté de Communes Inter Caux Vexin, Service urbanisme,

Place de la République - 76 710 Montville

Tél : 02.32.93.95.31

Le service urbanisme de Montville reçoit les habitants sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12 et de 14h à 17h.

## Paroisse St Georges de Boscherville en Roumare

2 Chemin des Thuyas

76840 St Martin de Boscherville

Tél : 02.35.32.00.55.

[www.paroisseboscherville.org](http://www.paroisseboscherville.org)

Permanence du secrétariat :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi de 9h00 à 12h30



## Eaux de Normandie

37 Rue Raymond Duflo - 76150 MAROMME

Tél : 09.69.36.52.65

Eau et Assainissement collectif

## Horaires La Poste Canteleu

Lundi - mardi - mercredi - vendredi : 9h-12h / 14h-17h

Jeudi : 9h45-12h / 14h - 17h

Samedi 9h-12h

Heure limite de dépôt du courrier pour départ le jour même : 16h en semaine, 12h le samedi.

## SIAEPA de la Région de Montville

Sente aux Anglais - 76710 MONTVILLE

Horaire : lundi au vendredi 9h00-12h/13h30-17h30.

Pour les correspondances par courrier : SIAEPA -

9 place de la République - BP 25 - 76710 MONTVILLE

Assainissement Non Collectif : 09.64.44.25.68

## Conciliateur de justice

Mme Martine BERTHELOT a été nommée par le président de la Cour d'Appel de Rouen, conciliateur de Justice pour le canton de Notre Dame de Bondeville. Mme Berthelot est à la disposition des particuliers qui souhaitent résoudre à l'amiable des litiges qu'ils pourraient avoir avec des voisins, des commerçants, des entreprises. Elle reçoit 2 mercredis par mois de 10h à 12h à la mairie de Notre Dame de Bondeville.

Pour prendre rendez-vous :

[martine.berthelot@conciliateurdejustice.fr](mailto:martine.berthelot@conciliateurdejustice.fr)

ou tel mairie Notre Dame de Bondeville :

02.32.82.35.00.

## Où faire garder ses enfants à Montigny ?

**Assistante Maternelle :**

> PINCHON Marilyne

Tél : 06.62.00.99.59 - 02.35.36.63.37

au 330 rue du Bout de la Ville

> REYMONDIE Ghislaine 06.24.84.45.04

au 186 Route de la Vaupalière

**La Maison d'assistantes Maternelles**

«A l'Abord'âge» au 141 rue du Calvaire :

> BRAULT Sarah - 06.18.81.19.90

> VAN STEENWINKEL Justine - 06.67.55.60.94

> LE SCOUARNEC Charlotte - 06.70.87.77.18

**La Micro-crèche Nidoo :**

Tél : 07.67.84.59.66

Mail : [microcreche.nidoo@gmail.com](mailto:microcreche.nidoo@gmail.com)

au 15 Clos du Chêne à Leu

**Ouverture d'une deuxième micro crèche bilingue**

deuxième semestre 2023 au 293 rue du Gré

## CLIC du CAILLY

Le Centre Local d'Information et de Coordination du Cailly est un lieu d'accueil de proximité, d'information et de conseil destiné aux personnes de plus de 60 ans et leur entourage (maintien à domicile, hébergement en EHPAD, accès aux droits, aides financières...)

16 Rue de la République - 76150 Maromme

Tél : 02.32.13.58.98.

Courriel : [clic@traitdunionducailly.fr](mailto:clic@traitdunionducailly.fr)

Ouverture au public :

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Le vendredi : de 9h à 12h30

Un document d'information est à votre disposition en mairie.

## Député - Gérard LESEUL

La permanence parlementaire se situe au 6 Avenue Victor Hugo à Barentin, elle est ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

La permanence peut être contactée :

Par tél. : 02.35.34.57.68 / 06.73.20.85.42

Par Mail : [contact@gerard-leseul.fr](mailto:contact@gerard-leseul.fr)

## Conseillers Départementaux

Agnès LARGILLET / Guillaume COUTEY

Les habitants désireux de les rencontrer sont invités à prendre RDV auprès de leur secrétariat au 02.32.82.55.51

Vous pouvez les contacter aux adresses suivantes :

Par mail :

> [agnes.largillet@seinemaritime.fr](mailto:agnes.largillet@seinemaritime.fr)

> [guillaume.coutey@seinemaritime.fr](mailto:guillaume.coutey@seinemaritime.fr)

Par courrier :

Mairie de Malaunay - Place de la Laïcité - BP 7  
76770 MALAUNAY



## ACCUEIL MAIRIE



Village de  
**Montigny**

### Mairie

425 rue du Lieutenant Aubert

76380 MONTIGNY

Tél : 02.35.36.23.59

Email : [contact@villagedemontigny.fr](mailto:contact@villagedemontigny.fr)

### Ouverture

*Du mardi et jeudi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00*

*Le samedi : de 9h30 à 11h30*

*Vacances scolaires : Fermeture les samedis*

*(Permanence du Maire et des adjoints sur rendez-vous les samedis matin)*

## BRÈVES EN IMAGES



Bienvenue à notre nouvel agent  
en charge des services techniques Sylvain PARIS.

# ETAT-CIVIL

## Naissances

- > Alyah VERMEIR le 21/01/2022
- > Axelle LEVRIER le 13/02/2022
- > Alba POUPARDIN le 21/02/2022
- > Gabin ROBAT le 15/04/2022
- > Madeleine HERIBEL le 15/05/2022
- > Syhem CHABANE le 22/07/2022
- > Lia ROCHE le 29/07/2022
- > Léopold ROMAC le 02/08/2022
- > Maxime GALLIER le 18/09/2022
- > Emmy PETIT le 05/12/2022
- > Sacha RYMER SARATEANU le 27/12/2022

## Décès

- > Bruno GUICHARD le 10/02/2022
- > Pierre POULAIN le 22/04/2022
- > Daniel PARIS le 27/04/2022
- > Marie PENOT née MARTIN le 29/04/2022
- > Pierre LÉON le 11/06/2022
- > Arlette GUÉRARD née BOUS le 26/07/2022
- > Pierre BÉRANGER le 28/08/2022

## Mariages

- > Mickaël GRENIER et Emmanuelle DELAMARE le 26/05/2022
- > Fabrice LEFEBVRE et Valérie DOURY le 01/10/2022
- > Ernst ZIMMERMANN le 14/08/2022
- > Jean-Jacques LÉCUYER le 20/09/2022
- > Michel CAYEUX le 02/11/2022
- > Jacques LEFEBVRE le 10/11/2022
- > Jacques DRUEL le 01/12/2022
- > Janine LELONG le 08/12/2022
- > Monique DUTHEIL le 28/12/2022

## BRÈVE

### Info pratique Urbanisme : quels travaux déclarer en mairie ?

#### Déclaration Préalable

- > Modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment existant sans changement de modification des locaux
- > Modification du volume d'un bâtiment et percement ou agrandissement d'une ouverture sur un mur extérieur
- > Construction entre 5 et 20 m<sup>2</sup> ou 40m<sup>2</sup> (si la surface totale n'excède pas 150 m<sup>2</sup>) de surface de plancher pour les travaux sur constructions existantes
- > Création ou modification de clôture, portail, portillon
- > Piscine non couverte
- > Division d'un terrain

#### Permis de construire

- > Construction de plus de 20 m<sup>2</sup> ou 40m<sup>2</sup> (si la surface totale n'excède pas 150 m<sup>2</sup>) de surface de plancher pour les travaux sur constructions existantes ou constructions nouvelles
- > Piscine couverte de plus de 1.80 m

Dépôt des demandes d'urbanisme en ligne :  
<https://gnau13.operis.fr/intercauxvexin/gnau/#/>



#### Nouveaux habitants

Les nouveaux habitants ayant emménagé récemment sur la commune de Montigny, ou sur le point de le faire ne doivent pas oublier :

- De venir s'inscrire sur les listes électorales de la commune munis de la carte d'identité nationale et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- De s'inscrire sur le fichier « habitants » afin de faire bénéficier leurs enfants des différentes activités et tarifications prioritaires qui leur sont destinées (périscolaires, médiathèque, piscine, ...).

# CONSEILS MUNICIPAUX

Retrouvez l'intégralité du document  
en téléchargement en scannant le QR code.



## CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FEVRIER 2022

### BALAYAGE DES VOIES COMMUNALES

Les membres du Conseil Municipal décident à 14 voix pour et 1 abstention de faire nettoyer les voies communales par la SARL HALBOURG ET FILS, du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 (13 passages).  
Forfait par passage : 515.00 € HT tous frais inclus (transport et traitement des déchets).

### ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de retenir pour l'année 2022, l'entreprise DEQUESNE pour l'entretien des bassins d'eaux pluviales, l'entretien des espaces verts d'avril à octobre, à savoir :

#### Entretien des bassins d'eaux pluviales

Petits bassins :

- Bassin du Vauchel (petite mare)
- Bassin de la Pommeraie
- Bassin du Petit Château
- Bassin des cottages

Entretien des espaces verts :

- Allée de la Forié
- Résidence le Petit Château
- Résidence les Cottages
- Résidence l'Orée du Bois

Coût annuel 2022 : 5 400.85€ HT,  
soit 6 481.02€ TTC

#### Grand bassin du Vauchel

Coût pour les deux interventions pour l'année 2022 : 813.72 € HT, soit 976.46€ TTC

#### Entretien Résidence le Grand Essart

Coût annuel 2022 : 768.67€ HT,  
soit 922.40€ TTC

#### Entretien Terrain de Football

Coût annuel 2022 : 11 317.20€ HT,  
soit 13 580.64€ TTC

## DEMANDES DE SUBVENTIONS ORGANISMES EXTERIEURS

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer une subvention aux associations et organismes suivants :

ORGANISME	MONTANT
ENVOL SAINT JEAN	100 €
YC ROUEN 76 (Club de voile d'Hénouville)	100 €
ASSOCIATION VIE ET ESPOIR	100 €
AFM TELETHON	100 €

## DEMANDES DE SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Après avoir étudié les différentes demandes de subventions, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2022 :

ASSOCIATION	MONTANT
RUNNING CLUB	4 500 €
ESMV	4 000 €
JOYEUX AINES	1 800 €
MONTIGNY ACTIVITES	800 €
FOYER CULTUREL	1 000 €
COMITES DES FETES	1 500 €
MONTILINK	1 100 €
COOPÉRATIVE SCOLAIRE	6 250 €

## ACQUISITION PLAINE DU VAUCHEL ET INDEMNITE D'EVICION

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'acquérir le Lot B de la parcelle AK 124 d'une surface de 10 342 m<sup>2</sup>
- De fixer le prix d'acquisition à 1 € le m<sup>2</sup>, soit 10 342 €
- D'autoriser Monsieur le Maire à régulariser tout acte de résiliation du bail profitant à Monsieur Olivier LESUEUR, agriculteur exploitant de la parcelle, moyennant le versement d'une indemnité d'éviction calculée selon le barème en vigueur
- D'autoriser Monsieur le Maire à constituer toutes servitudes de passages actives et passives afférentes à ces parcelles et matérialisées au plan de division établi par le cabinet et ce aux charges et conditions qu'il jugera convenable.

## SDE76 : PROGRAMME 2022

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, le programme des travaux 2022 préparé par le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE76) et validé par la commission Urbanisme :

- « Stade de Football » dont le montant prévisionnel

s'élève à 25 866 € TTC et pour lequel la commune participera à hauteur de 18 900,25 € TTC : projet adopté par le Conseil Municipal à 13 voix pour et 2 voix contre.

- « Résidences Beauchamps et du Petit Château » dont le montant prévisionnel s'élève à 23 742 € TTC et pour lequel la commune participera à hauteur de 8 442 € TTC : projet adopté par le Conseil Municipal 10 voix pour et 5 voix contre.

- « Résidences Les Cottages et Les Saules » dont le montant prévisionnel s'élève à 22 998 € TTC et pour lequel la commune participera à hauteur de 8 217.25 € TTC projet adopté par le Conseil Municipal à 8 voix pour et 7 voix contre.

Le Conseil Municipal décide de demander au SDE76 de programmer ces travaux dès que possible et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la convention correspondante à intervenir ultérieurement.

## LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Suite aux problèmes d'occupation des locaux par les associations, il est proposé aux conseillers municipaux de suspendre la location de la salle des fêtes pour l'année 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à 8 voix pour et 7 voix contre de maintenir la location de la salle des fêtes aux habitants.

Le contrat sera cependant mis à jour pour un accès à la salle à partir du samedi midi uniquement.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2022

### MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU MARCHÉ COMMUNAL

Le conseil municipal à l'unanimité :

- Décide de la tenue du marché du vendredi 20 mai au vendredi 8 juillet 2022 inclus et qui reprendra du vendredi 2 septembre au vendredi 14 octobre 2022 inclus.

- Décide de modifier l'article premier de l'arrêté municipal portant réglementation du marché de Montigny comme suit :

« Article premier : Il est créé un marché alimentaire qui se tiendra le vendredi de 16h à 20h, Rue des Champs. Ce marché sera un marché alimentaire de producteurs privilégiant le bio.

Les riverains, habitants la portion de la rue des champs non concernés par le marché pourront accéder à leur propriété de 16h à 20h soit par la rue du Vauchel ou la rue de la Chaupière.

La circulation sera interdite rue des champs de 16h à 20h à tous véhicules, excepté aux véhicules sécuritaires et aux cars scolaires. »

## CHOIX PRÉFABRIQUÉS ÉCOLE

Monsieur le Maire informe ses conseillers que suite à l'ouverture de classe prévue pour la rentrée 2022, la mise en place d'un pré-fabriqué pour accueillir la future classe sera nécessaire pendant les travaux d'extension du groupe scolaire.

Après avoir étudié les devis présentés par Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de retenir la proposition de l'entreprise ALGECO :

Location sur 23 mois pour un montant total de 24 563.10€ HT

## CRÉATION D'UN EMPLOI SAISONNIER

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

De créer un emploi saisonnier non permanent relevant du grade d'adjoints techniques, pour effectuer les missions de travaux de peinture, d'entretien des locaux, d'entretien des espaces verts suite à l'accroissement saisonnier d'activité d'une durée hebdomadaire de travail égale à 24/35ème, du 27 juin au 4 septembre 2022.

Il est prévu de recruter les jeunes sur 4 semaines en juillet et 2 en août.

## SDE76 PROGRAMME 2021 : AVENANT AU PROJET VILLAGE ET ESSART

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, que suite à l'augmentation du prix de la matière première, il est nécessaire de devoir établir un avenant pour le projet désigné 'Montigny, Village et Essart' (Résidence la Forié, Résidence la Castolaigne, Route du Petit Essart) dont le montant prévisionnel s'élevait à 24 492 € T.T.C. et pour lequel la commune devait participer à hauteur de **9 554.50 € T.T.C.** approuvé le 8 février 2021 par le conseil municipal.

Le montant prévisionnel s'élève désormais à 27 792.00€ T.T.C et la participation de la commune à **10 791.00€ T.T.C.**

**Approuvé à l'unanimité**

## SDE76 CONVENTION FINANCIÈRE EXTENSION RÉSEAU ÉLECTRIQUE : CLOS DU CHÊNE À LEU

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux de la convention avec le Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime pour l'extension du réseau électrique desservant la nouvelle parcelle 30 Clos du Chêne à Leu.

Aussi il précise que conformément au code de l'énergie, la partie d'extension sur le domaine public reste à la charge de la commune.

Financement global estimé de l'opération (TTC) :

Participation du SDE76 : 4 620 €

**Participation de la commune : 352 €**

Participation du pétitionnaire : 1 782 €

## VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DE FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de maintenir pour l'année 2022 les taux de référence communaux suivants :

Taxe foncière (bâti) : 49.70 %

Taxe foncière (non bâti) : 48.50 %

## COMPTE DE GESTION BUDGET PRINCIPAL 2021

Approbation du compte de gestion du Receveur municipal pour l'exercice 2021 du Budget Principal, dont les écritures sont conformes au compte administratif Principal de la Commune pour le même exercice, à l'unanimité par le Conseil Municipal.

## COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL 2021

Hors de la présence de Monsieur Christian POISSANT, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le compte administratif du budget assainissement pour l'exercice 2021 qui s'établit comme suit :

### Fonctionnement :

DEPENSES	RECETTES
Total dépenses réalisées : 1 016 861.08 €	Total recettes réalisées : 1 103 358.10 €
Excédent global de fonctionnement : 86 497.02 €	
	Résultat reporté de clôture 2020 : 49 615.19 €

Résultat de clôture de l'exercice 2021 : 136 112.21 €

### Investissement :

DEPENSES	RECETTES
Total dépenses réalisées : 1 016 861.08 €	Total recettes réalisées : 1 103 358.10 €
Excédent global de fonctionnement : 86 497.02 €	
	Résultat reporté de clôture 2020 : 49 615.19 €

Résultat de clôture de l'exercice 2021 : 39 184.20 €

## BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2022

Monsieur Philippe FREMONT, premier adjoint au Maire présente à l'assemblée les propositions pour le budget principal 2022.

Le Budget Principal 2022 s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

	RECETTES	DEPENSES
Section de fonctionnement	1 230 704.00 €	1 230 704.00 €
Section d'investissement	1 799 290.00 €	1 799 290.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif Principal pour l'année 2022.

### COMPTE DE GESTION BUDGET ASSAINISSEMENT 2021

Approbation du compte de gestion du Receveur municipal pour l'exercice 2021 du Budget Assainissement, dont les écritures sont conformes au compte administratif du Budget Assainissement pour le même exercice, à l'unanimité par le Conseil Municipal.

### COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ASSAINISSEMENT 2021

Hors de la présence de Monsieur Christian POISSANT, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le compte administratif du budget assainissement pour l'exercice 2021 qui s'établit comme suit :

#### Fonctionnement :

DEPENSES	RECETTES
Total dépenses réalisées : 135 574.56 €	Total recettes réalisées : 109 082.50 €
Déficit global de fonctionnement : - 26 492.06 €	
	Résultat reporté de clôture 2020 : 22 780.56 €

Résultat de clôture de l'exercice 2021 : - 3 711.50€

#### Investissement :

DEPENSES	RECETTES
Total dépenses réalisées : 67 436.64 €	Total recettes réalisées : 68 942.00 €
Excédent global d'investissement : 1 505.36€	
	Résultat reporté de clôture 2020 : 116 918.35€

Résultat de clôture de l'exercice 2021 : 118 423.71€

### BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2022

Monsieur Philippe FREMONT, premier adjoint au Maire présente à l'assemblée les propositions pour le budget Assainissement 2022.

Le Budget Assainissement 2022 s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

	RECETTES	DEPENSES
Section de fonctionnement	135 297.00 €	135 297.00 €
Section d'investissement	227 166.00 €	227 166.00 €

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif Assainissement pour l'année 2022.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2022

### CESSION DU BIEN COMMUNAL SITUÉ AU 293 RUE DU GRÉ (DÉLIBÉRATION COMPLÉMENTAIRE)

Suite à la délibération du 8 novembre 2021 cédant le bien communal sis 293 Rue du Gré, cadastré AH 54 et AH 388, à Monsieur et Madame LUMINEAU, représentants de la SCI LUMINEAU, pour un montant de cent cinquante-trois mille euros, Monsieur le Maire informe les conseillers de la demande d'acquisition d'une surface complémentaire de 33 m<sup>2</sup> conformément au plan établi par GE360 (modification du 01/04/2022).

**Approuvé à l'unanimité**

### CONVENTION MÉDIATHÈQUE CANTELEU

La délibération du 23 septembre 2002 accompagnant la convention prévoyait de prendre en charge uniquement 50 % de la différence de tarif et facturait l'écart aux bénéficiaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de maintenir la convention du 1<sup>er</sup> juillet 2022 et de prendre en charge l'intégralité de la différence de tarification.

Cette délibération annule et remplace celle du 23 septembre 2002.

### SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE

Madame GERVAIS, Adjointe aux affaires scolaires fait part du projet de classe découverte à Gouville sur Mer pour les enfants des classes de CP de Mmes ANQUETIL et PICARD et des CE1/CE2 de Mmes VOISIN et WILLIAUME, soit 92 enfants.

**Lieu et date du séjour :** GOUVILLE SUR MER du 13 au 17 juin 2022.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser une subvention à la Coopérative scolaire de l'école de Montigny d'un montant de 5 000 € pour le séjour.

### DEMANDE DE SUBVENTION 15KMS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la subvention complémentaire demandée par le Running club pour la course des 15 kms.

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide, à 11 voix pour et 3 abstentions d'attribuer à titre exceptionnel une subvention complémentaire de 1 000 € pour les 15 kms.

### TARIFS DU CENTRE DE LOISIRS SPIRIT

Aurélié GERVAIS, adjointe en charge des affaires scolaires et périscolaires propose d'adopter les tarifs suivants pour le centre aéré :

- 80 € par semaine

- 50 € pour les demie semaine (3 jours)

- 60 € par semaine pour les foyers non imposables (réduction de 25%)

- 37.5 € par demie semaine pour les foyers non imposables (réduction de 25%)

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter cette proposition.

Le règlement se fera auprès de la trésorerie de Montville après réception du titre de recette.

### **TARIFS GARDERIE RENTRÉE 2022**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir le tarif de la garderie municipale et de l'étude surveillée pour l'année scolaire 2022-2023 à savoir :

- 1,20 € la demi-heure. Il est précisé que toute ½ heure commencée sera due (1/2 indivisible).

### **TARIFS CANTINE RENTRÉE 2022**

Le Conseil Municipal décide à 13 voix pour et 2 voix contre de passer le tarif du repas de la cantine scolaire à 3.60 € pour l'année scolaire 2022/2023.

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2022**

### **DEMANDE DE SUBVENTION DÉFIBRILLATEUR**

Monsieur le Maire informe ses conseillers municipaux qu'il souhaite mettre en place un défibrillateur au terrain de Football.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser le Maire à effectuer l'acquisition d'un défibrillateur pour un montant de 1342.80€ HT auprès de la société SCHILLER France SAS et l'autorise à déposer toute demande de subvention auprès des organismes compétents.

### **AVENANT CLINITEX**

Une nouvelle classe ouvrant en septembre 2022, il convient d'augmenter la prestation d'entretien des bâtiments scolaires en y ajoutant le nettoyage de la 6ème classe.

L'avenant n°4 d'un montant de 257€ HT par mois a été approuvé à l'unanimité.

### **CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE AU LIEU-DIT LES COTTAGES**

Considérant la délibération 2018/053 du 24 septembre 2018, confiant l'étude de l'aménagement hydraulique au lieu-dit les Cottages à l'entreprise ECOTONE INGENIERIE ;

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De confier les travaux à l'entreprise SARL CFB-TP, ZA Les Varouillères 76330 PETIVILLE, pour un montant estimatif des travaux de 26 888.00 HT, soit 32 265.60 € TTC.

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2022**

### **BAIL COMMERCIAL DU LOCAL SIS 15 RUE DE L'ÉGLISE**

Monsieur le Maire fait part du projet de cabinet médical initié par deux médecins souhaitant s'installer sur la Commune.

Monsieur le Maire propose de mettre en place un bail commercial pour la mise à disposition du local situé 15 Rue de l'église (local running).

Il précise également que le Docteur Bourgeois s'installera en octobre 2023 et le Docteur Delasalle en juin 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De mettre en location le local sis 15 Rue de l'église pour l'ouverture d'un centre médical au tarif de 350 € par mois et par médecin (soit 700 € mensuel lorsque les deux médecins seront installés).

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le bail commercial et tous les documents nécessaires.

### **TRAVAUX MAISON MÉDICALE (2ÈME TRANCHE)**

Après avoir exposé aux conseillers le projet de cabinet médical, Monsieur le Maire présente les travaux proposés pour l'aménagement de la salle d'attente et des travaux de gros œuvre et demande à ses conseillers de bien vouloir approuver le devis de l'entreprise DURAND FILS pour un montant de 14 398.33 € HT soit 17 278.00€ TTC.

**Approuvé à l'unanimité**

### **RÉTROCESSION DES ESPACES VERTS À LA COMMUNE**

Vu les demandes de rétrocession des espaces verts formulées par les habitants des résidences privatives des Saules, du Fairway et du Chêne à Leu, à la commune, après avoir présenté les devis des coûts d'entretien de ces espaces verts, Monsieur le Maire demande à ses conseillers de se positionner sur l'intégration future des espaces verts, des différents lotissements, dans le domaine public ; Il précise que le conseil devra de nouveau délibérer lors de la rétrocession définitive de ces espaces verts.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à 10 voix pour et 4 ne participants pas au vote :

De se positionner favorablement pour la prise en charge des espaces verts des résidences suivantes :

- Résidence les Saules
- Résidence du Fairway
- Clos du Chêne à Leu

De se prononcer défavorablement pour la prise en charge des espaces verts des futurs lotissements dont le Clos des biches et de le préciser dans le cahier des charges des futurs acquéreurs.

## VIDÉOSURVEILLANCE

Monsieur le Maire rappelle à ses conseillers municipaux la délibération n°2020/078 du 15 décembre 2020 concernant la mise en place de la vidéosurveillance sur la commune. Il expose que le projet a été reporté et qu'il est nécessaire de délibérer sur le montant des travaux car le projet a évolué et qu'il s'agit désormais de mettre en place 6 caméras au lieu de 5.

Après avoir exposé le projet de vidéosurveillance proposé par la société Ambre Domotique et Informatique, le Conseil Municipal décide à 13 voix pour et 1 abstention de :

- Mettre en place la vidéosurveillance sur la commune, pour un montant total estimé à 69 221 € HT (83 065 € TTC).
- De confier la maîtrise d'œuvre à la société Ambre Domotique et Informatique pour un montant de 3 640 € HT (4 368 € TTC).

## Questions diverses :

Entretien du cimetière : une entreprise est intervenue début septembre, une nouvelle intervention est prévue avant la fin de l'année, d'autre part une opération de dés-herbage avec la participation des élus et des bénévoles du village est proposée par Monsieur le Maire en date du 8 octobre prochain.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2022

### BONS DE FIN D'ANNÉE POUR LES JEUNES

Comme les années précédentes, le Maire propose aux conseillers municipaux d'attribuer pour Noël 2022, un bon d'achat culturel d'une valeur de 25 € aux jeunes âgés de 11 à 18 ans (127 jeunes).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition et autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches auprès de l'espace culturel Leclerc.

### COLIS DE FIN D'ANNÉE POUR LES ANCIENS

Monsieur le Maire propose aux conseillers de maintenir l'âge d'attribution du colis des anciens à 68 ans pour l'année 2022.

310 personnes concernées :  
 - 96 couples (39.50€/colis)  
 - 118 personnes seules (28.80€/colis)

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'offrir un colis en fin d'année 2022 aux personnes âgées de 68 ans et plus, domiciliées dans la commune de Montigny.

### DEMANDES DE SUBVENTIONS (SUITE)

Après avoir étudié les différentes demandes de subventions, le Conseil Municipal décide, d'attribuer une subvention aux associations et organismes suivants :

ORGANISME	MODALITES DE VOTE	MONTANT
ADMR	10 pour et 5 abstentions	500 €
FAJ	13 pour et 2 abstentions	285.20 €
Agir avec Becquerel	13 pour et 2 abstentions	100 €
Ligue contre le cancer	Unanimité	100 €

## NOUVEAU SITE

Découvrez le nouveau site internet de la Mairie .

[www.villagedemontigny.fr](http://www.villagedemontigny.fr)



« Notre collectivité s'engage en faveur du RGPD »



Village de  
**Montigny**

Mairie de Montigny  
425, rue du Lieutenant Aubert  
76380 MONTIGNY  
Tél. 02 35 36 23 59  
Email :  
[contact@villagedemontigny.fr](mailto:contact@villagedemontigny.fr)

